

# CENTURY 21® Immobilière Nord Picardie BAREME HABITATION

SAS au capital de 7622.45 € dont le siège social est à BEAUVAIS OISE - 10, rue Desgroux, immatriculée au Registre du Commerce RCS N° B 341 984 706, titulaire de la carte professionnelle « Transactions sur Immeubles et Fonds de Commerce » Gestion immobilière » n° CPI 6001 2015 000 001 157 délivrée par la CCI de l'Oise, Caisse de garantie QBE Insurance (Europe) LIMITED Cœur Défense-Tour A 110, Esplanade du Général de Gaulle 92931 La Défense cedex, représentée par son Président SAS B3 Finance dont le représentant permanent est Monsieur Thierry Bienfait.

*Chaque Agence est Juridiquement et Financièrement Indépendante*

LE MANDAT EST OBLIGATOIRE Loi N° 70-9 du 2 Janvier 1970. Décret N° 72-678 du 20 Juillet 1972. ARTICLE 72  
LE TITULAIRE DE LA CARTE PROFESSIONNELLE NE PEUT NEGOCIER OU S'ENGAGER A L'OCCASION D'OPERATIONS SPECIFIEES A L'ARTICLE 1<sup>er</sup> SANS DETENIR UN MANDAT ECRIT PREALABLEMENT DELIVRE A CET EFFET PAR L'UNE DES PARTIES

## ① - REMUNERATION A LA VACATION

- Estimation 400,00Euros TTC

## ② - COMMISSIONS SUR LES VENTES.

- De 0,00 Euros à 100 000 Euros 8000,00€ TTC Forfaitaire
- De 100 001 Euros à 164 999 Euros 7.5 % TTC du prix de vente
- De 165 000 Euros à 249 999 Euros 6.5 % TTC du prix de vente
- Au-delà de 250 000 Euros 5 % TTC du prix de vente
- VEFA / Vente à terme 7 % TTC du prix de vente
- Terrain (à bâtir, nu, bois étangs) 10 % TTC du prix de vente
- Commission à Investisseur, Promoteur 10 % TTC du prix de vente
- Garage, box, place de stationnement 1500,00€ TTC Forfaitaire
- Vente en viager 10000.00€ TTC Forfaitaire

## ③ - COMMISSIONS SUR LES LOCATIONS

### **ZONE TENDUE Beauvais Allonne Goincourt Tillé**

**Honoraires pour les prestations de visite, constitution de dossier et rédaction du bail imputables au locataire 10.00€ TTC au m2 de la surface habitable du logement loué.**

**Honoraires pour les prestations de visite, constitution de dossier et rédaction du bail imputables au Propriétaire 10.00€ TTC au m2 de la surface habitable du logement loué.**

**Honoraires pour la réalisation de l'état des lieux d'entrée imputables au locataire 3.00€ TTC au m2 de la surface habitable du logement loué.**

**Honoraires pour la réalisation de l'état des lieux d'entrée imputables au Propriétaire 3.00€ TTC au m2 de la surface habitable du logement loué.**

**Ces honoraires sont plafonnés pour chaque partie à un mois de loyer charges comprises.**

### **ZONE AUTRES**

**Honoraires pour les prestations de visite, constitution de dossier et rédaction du bail imputables au locataire 8.00€ TTC au m2 de la surface habitable du logement loué.**

**Honoraires pour les prestations de visite, constitution de dossier et rédaction du bail imputables au Propriétaire 8.00€ TTC au m2 de la surface habitable du logement loué.**

**Honoraires pour la réalisation de l'état des lieux d'entrée imputables au locataire 3.00€ TTC au m2 de la surface habitable du logement loué.**

**Honoraires pour la réalisation de l'état des lieux d'entrée imputables au Propriétaire 3.00€ TTC au m2 de la surface habitable du logement loué.**

**Ces honoraires sont plafonnés pour chaque partie à un mois de loyer charges comprises.**

## ④ - COMMISSIONS SUR MANDATS DE RECHERCHE

- **Honoraires libres**
- Les honoraires HT sont exigibles et payables dès la signature de l'acte constatant l'accord des parties ou dès la levée de la dernière condition suspensive, à la charge des mandants, TVA en sus au taux en vigueur

### **VERSEMENTS ET REMISES**

**LES VERSEMENTS ET REMISES DE FONDS DOIVENT ÊTRE FAITS EXCLUSIVEMENTS ENTRE LES MAINS DU NOTAIRE.**

**HORMIS LES COMMISSIONS AUXQUELLES ELLE A DROIT, L'AGENCE SE REFUSE A RECEVOIR OU A DETENIR DES FONDS, EFFETS OU VALEURS, QUE CE SOIT A TITRE D'ACCOMPTE, ARRHEES, SOLDE, DEBIT OU FRAIS D'ENREGISTREMENT DALES AFFAIRES TRAITEES PAR SON ENTREPRISE. CHAQUE AGENCE EST JURIDIQUEMENT ET FINANCIEREMENT INDEPENDANTE.**